

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 4 juillet 2013

DCM N° 13-07-04-42

Objet : Attribution de bourses et de parrainages au titre du dispositif envie d'agir.

Rapporteur: Mme MEDOC

Il est proposé au Conseil Municipal de soutenir deux projets au titre du dispositif Envie d'Agir, dont la prise en charge d'une bourse, pour un montant total de **2 500 €**.

Maxime CŒUR : « Organe skateboard » - création d'activité économique

Manuel, passionné de skateboard et sensible à son environnement, Maxime a décidé de créer une activité de fabrication artisanale et écologique de planches de skateboard, donnant ainsi naissance à la marque "Organe skateboard". Il entend également organiser des expositions visant à sensibiliser le public aux modes de fabrication inscrits dans une logique de développement durable d'une part, aux valeurs d'initiative, de défi et de respect de l'environnement véhiculé par la culture du ride d'autre part. Le budget prévisionnel du projet s'élève à 6 800 €. Il est proposé la prise en charge de la bourse pour un montant de **2 000 €**.

Sophie BOURY : « Avenue 47 » - animation locale

Sept messins d'une vingtaine d'années souhaitent organiser une exposition multiculturelle (graphisme, vidéo, photo) dans un ancien bar de Metz. Une association devrait naître de leur collaboration, ayant pour but de promouvoir la culture en général. En août, ils prévoient d'organiser une galerie d'art éphémère dans l'établissement visé en associant une dizaine d'artistes de plusieurs régions. Le coût total de l'opération s'élève à 1 520 €. Il est proposé l'attribution d'un parrainage de **500 €**.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU la délibération du Conseil Municipal du 3 juillet 2008 portant sur la signature du protocole d'engagement de la Ville de Metz dans le dispositif Envie d'Agir,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

D'ATTRIBUER aux associations ci-dessous, et au bénéfice des projets correspondants, les subventions suivantes au titre du dispositif Envie d'agir pour un montant total de **2 500 €** :

- Metz Street Culture (Maxime CŒUR : Organe Skateboard) **2 000 €**
- All naced records (Sophie BOURY : Avenue 47) **500 €**

D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de non réalisation du projet.

La dépense totale s'élève à **2 500 €**. Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

L'Adjoint Délégué,

Thomas SCUDERI

Service à l'origine de la DCM : Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante
Commissions : Commission Jeunesse
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 16h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 40 Absents : 15 Dont excusés : 13

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ